

# Rien ne se perd, tout se recycle. Même les cheveux

Depuis trois ans, Emmanuel Choffat laissait grandir sa chevelure. Lorsqu'elle a atteint environ 25 à 30 cm de longueur, il s'est rendu chez sa coiffeuse. Angélique Langlois, d'Essentiel Coiffure à Vesoul, a coupé précieusement les cheveux d'Emmanuel. Ils seront envoyés à une association solidaire à Paris. Celle-ci les revend à des perruquiers. Les chutes sont transmises à l'association Coiffure juste, dans le sud de la France. Ils sont utilisés pour la fabrication de filtres en hydrocarbure, d'isolants, de compost ou dans le béton. Emmanuel Choffat est salarié à Han-



**Les cheveux d'Emmanuel seront envoyés à une association solidaire à Paris.** Photo ER

dy'up à Vesoul. Il lui fallait 30 minutes tous les soirs pour démêler ses cheveux. Désormais, ce sera plus rapide...